

DIRECTIVE

La commission des règlements de **SWISSCURLING** édicte, basée sur l'art. 2.2. (iii) des „Commissions de **SWISSCURLING** dans le secteur du sport”, les directives suivantes.

Base

Au cours d'une séance du 17 septembre 2017, la WCF a décidé de diverses modifications du règlement. L'une d'entre elles concerne la Free Guard Zone qui est élargie de 4 à 5 pierres. **SWISSCURLING** a décidé d'appliquer cette modification le plus rapidement possible.

Modification

Le règlement suivant est touché par la modification:

- “**SWISSCURLING** règlement de jeu”, édition du 30 juin 2017

La nouvelle réglementation est maintenant valable :

R6 Free Guard Zone (FGZ)

- (b) Au cas où, avant que la **sixième** pierre d'un end ne soit jouée, une pierre jouée sorte directement ou indirectement une pierre de la FGZ, la pierre jouée est sortie du jeu. Toutes les pierres déplacées par cette pierre sont remises en place par l'équipe qui n'est pas fautive.

Validité

La nouvelle réglementation entre en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

Elle est valable pour tous les secteurs (élite, relève, sport pour tous) et les championnats de **SWISSCURLING** (exception faite des Trials JO).

Motif

Bien que la réglementation de la WCF n'entre en vigueur que pour la saison 2018/19, **SWISSCURLING** veut, à long terme, procurer une avance et un avantage aux équipes concernées, tout particulièrement celles qui représentent la Suisse lors de compétitions internationales. Un exposé détaillé des motifs se trouve dans le document ci-après du chef du sport de performance.

Remarque

La modification et la publication des règlements de **SWISSCURLING** adaptés auront lieu plus tard, c'est-à-dire lorsque les autres modifications de la WCF seront officiellement à disposition.

SWISSCURLING introduit la Free Guard Zone (FGZ) avec 5 pierres

SWISSCURLING a décidé d'augmenter à **5 pierres** l'actuelle **Free Guard Zone** de 4 pierres et ceci à **partir du 1^{er} octobre 2017**. Cette règle est valable pour tous les matches des championnats de l'élite (exception faite des Trials JO), de la relève et du sport pour tous où la Free Guard Zone est déjà appliquée. Lors du congrès annuel de la WCF de la semaine dernière, il a été décidé que cette règle serait introduite pour tous les championnats internationaux dès la saison 2018/19.

SWISSCURLING recommande, à tous les organisateurs de tournois qui appliquent déjà la FGZ, d'adapter la nouvelle règle également pour la saison 2017/18. SWISSCURLING veut ainsi faire en sorte que les athlètes et les coaches se familiarisent à temps avec cette modification des règles et qu'ils rassemblent des expériences importantes une année avant que cette règle ne soit appliquée sur le plan international.

Les responsables du sport de performance de SWISSCURLING soutiendront volontiers les athlètes, coaches des équipes et les organisateurs pour la mise en application de cette règle. Voici les personnes de contact: Andreas Schwaller pour l'élite, Marco Battilana pour la relève et Sandra Stauffer pour le sport pour tous.

Pourquoi la WCF modifie-t-elle cette règle ?	Parce que la règle est juste pour les deux équipes et que les deux équipes peuvent jouer 2 gardes sans que l'adversaire ne puisse les sortir du jeu. Parce que cette règle favorise le jeu offensif et qu'ainsi son attractivité augmente. Le nombre d'ends nuls diminue, les matches restent plus longtemps passionnants et moins de matches se terminent prématurément.
Depuis quand cette règle est-elle testée?	Cette règle a été appliquée pour la première fois en 2011 lors des tournois du Grand Slam et les réactions des athlètes ont été plus que positives. Depuis 2014, les tournois du Grand Slam se déroulent selon cette règle.
En quoi consiste exactement la modification?	La règle de la Free Guard Zone, qui existe depuis 1992, est augmentée de 4 à 5 pierres. Selon cette règle, une pierre de l'équipe adverse qui se trouve dans la Free Guard Zone ne peut pas être sortie du jeu jusqu'à ce que les 5 premières pierres d'un end n'aient été jouées. Comme jusqu'à présent, des pierres dans la FGZ peuvent être déplacées mais pas sorties du jeu.
Que signifie cette modification de règle pour les athlètes et les coaches?	Les variantes tactiques du début augmentent. Il y aura davantage de pierres en jeu et le jeu défensif devient plus difficile parce que ce n'est que depuis la 6 ^{ème} pierre, et non la 5 ^{ème} comme jusqu'à présent, que les pierres adverses peuvent être sorties du jeu.
Que signifie cette modification de règle pour les spectateurs?	On peut partir du fait que les équipes joueront de manière plus offensive, que moins d'ends nuls seront inscrits et qu'ainsi l'attrait du jeu du curling augmentera.
Quand cette nouvelle règle entre-t-elle en vigueur?	La WCF introduira cette règle 1 ^{er} octobre 2018. SWISSCURLING a décidé de reprendre cette règle le 1 ^{er} octobre 2017 déjà.